



## ERREUR DE JUGEMENT

Lors de la l'avant-dernière publication du journal, nous avons commis un grave impair.

Dans l'article qui traite de l'assurance, nous avons fait une erreur de discernement en mentionnant que la madame et le monsieur des ressources humaines vous avaient menti et tenté de nous remplir de propos non véridiques.

Madame et monsieur des ressources humaines, le respect ça se mérite. À chaque fois que vous avez tenté de nous remplir avec des propos non véridiques, vous avez menti aussi aux 86 membres de notre syndicat. Suite à cette aventure vous avez plus beaucoup d'édibilité auprès des travailleuses et travailleurs.

Nous avons écrit cet article dans un seul but, soit celui d'éclaircir tout le mystère qui règne autour des assurances. Il aurait été préférable, et de loin, d'écrire que ces 2 personnes n'ont agi que d'intermédiaire entre le département de la paye d'Alcan et nous.

Ils ont bu les paroles des experts d'Alcan, sans contre-vérifier leurs documents. Les propos et documents qu'ils nous ont apportés étaient véridiques et authentiques à leurs yeux.

pour que nous puissions voir confiance en vous. Nous ne disons pas que vous avez fait preuve de malhonnêteté. + très difficile

Comme nous le mentionnions dans le journal, nous continuons de croire que l'erreur n'a pas été faite de façon malhonnête. Mais qu'un manque de rigueur, de compétence et d'expérience est à la base de ce

préjudice que vous avez tous subit.

**La maladresse de nos propos a atteint injustement leur réputation. Nous en sommes désolés et nous tenons à nous en excuser.**

PS 1. L'employeur a rencontré le syndicat suite à la publication du journal. Il nous a clairement été mentionné que si nous ne rétractons pas dans nos propos, qu'il allait entreprendre des mesures envers le syndicat. Nous avions 24 heures pour agir.

PS 2. L'employeur s'est engagé envers le syndicat à s'excuser, par communiqué d'avoir enlevé les journaux du syndicat des tableaux du syndicat.

PS 3. Saviez-vous que pour le moment, l'employeur est encore incapable de nous expliquer clairement comment nous est facturée notre part de l'assurance? Comment expliquer que les chiffres ont encore varié!